

20 déc 2023 -16:44

Les citoyens vont pouvoir tester l'application MyGov.be

MyGov.be, le portefeuille digital, est une application qui permet aux citoyens belges de stocker et de gérer des données d'identification, des documents officiels sous un format numérique, de recevoir les messages « myeBox » et d'accéder à un guichet électronique pour obtenir des documents ou attestations.

En janvier 2024, 30 citoyens belges vont pouvoir tester l'application et nous envoyer leur retour d'expérience sur celle-ci.



Devenez testeur de MyGov.be

Afin de préparer le lancement officiel de l'application MyGov.be, nous avons besoin de vous ! Nous souhaitons offrir la possibilité à un nombre restreint de citoyens belges de tester cette toute nouvelle application en avant-première.

Nous recherchons une trentaine de testeurs, qui sont disponibles entre le 17 et le 31 janvier 2024 pour effectuer ce test et nous donner leurs commentaires (temps total estimé : 2h maximum). Ces 30 testeurs seront tirés au sort de manière aléatoire.

En vous inscrivant, vous vous engagez à participer à la session d'information du 17 ou du 18 janvier (en ligne ou sur place) et à nous donner votre retour d'expérience qui nous permettra d'améliorer MyGov.be avant sa sortie officielle.

Conditions de participation :

- avoir plus de 18 ans
- disposer d'une carte d'identité électronique (eID)
- posséder un smartphone (système Android avec la version 10 minimum - système iOS avec la version

16 minimum)

[Inscrivez-vous ici pour être testeur](#)

Que pouvez-vous faire avec MyGov.be ?

- My eBox : l'administration à portée de main. Où que vous soyez, recevez vos informations ou documents officiels en ligne.
- Documents : gardez tous vos documents officiels dans l'application MyGov.be. Vous pourrez par exemple enregistrer vos données d'identité, du permis de conduire, vos certificats d'immatriculation, certificats de vaccination et bien d'autres sur l'application.
- Guichet : contactez l'administration via MyGov.be pour demander des attestations et des certificats, sans vous déplacer.

Une application en constante évolution

Comme dans les autres pays européens, notre ambition est de faire de MyGov.be l'application unique d'interaction entre l'administration et tous les Belges, en proposant des outils en ligne efficaces et modernes. MyGov.be est une solution complémentaire aux services actuels de votre administration, qu'elle ne remplacera donc pas. La possibilité de faire les démarches sans utiliser ces outils en ligne continuera d'exister pour permettre à tous les citoyens d'utiliser les services publics de la façon qui leur convient le mieux.

MyGov.be est une application évolutive et convergente. Nous travaillerons constamment à l'amélioration de cette application, à l'ajout de nouvelles fonctionnalités et au développement de services.

« La phase test du portefeuille digital (MyGov.be) peut maintenant être lancée et je m'en réjouis grandement.

En collaboration avec le SPF BOSA, responsable du programme de développement ainsi que les administrations participantes au projet, nous avons développé les premières fonctionnalités afin que le futur portefeuille digital puisse être testé en phase beta testeur, dès janvier 2024.

Cet outil est, j'en suis convaincu, une pépite qui permettra de simplifier grandement la vie au quotidien des citoyens qui le souhaitent. En effet, je le rappelle, il n'y aucune obligation d'utiliser cette application.

Néanmoins, elle va clairement révolutionner votre expérience de vie. Toutes les administrations seront dans votre poche, à portée de main. C'est une véritable révolution puisque le citoyen ne devra plus se rendre dans chacune des administrations, c'est plutôt l'administration qui viendra à lui.

Vous aurez un véritable guichet électronique dans votre main. Cet outil ne cessera d'évoluer puisqu'il permet déjà de consulter votre eBox, vos données personnelles, ou encore de demander une attestation officielle ou un certificat, et, plus tard, il vous permettra d'aller plus loin en soumettant, par exemple, un permis de construire.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de la Belgique visant à devenir une « SmartNation » où les services publics sont accessibles de manière rapide, efficace et sans paperasse administrative. Les fonctionnalités du portefeuille digital MyGov.be sont essentielles pour atteindre cet objectif ambitieux.

C'est pourquoi je suis fier et déterminé de poursuivre ce projet novateur jusqu'au bout pour répondre aux besoins numériques de nos concitoyens et favoriser la transformation digitale du pays.

Pour nous aider dans notre avancée, n'hésitez pas à nous rejoindre en devenant un beta testeur et en essayant, en avant-première, le futur

portefeuille digital. »

Mathieu Michel
Secrétaire d'État à la Digitalisation et simplification administrative

SPF Stratégie et Appui
WTC III
boulevard Simon Bolivar30
1000 Bruxelles
Belgique

Damster Aurélie
Porte-parole a.i. du SPF BOSA
0473/278505
aurelie.damster@bosa.fgov.be